

tions des chambres de commerce abondonna l'idée de mettre en vigueur ce règlement.

Nous tenons à citer en entier la conclusion du rapport qui contient des sentiments auxquels nous nous associons de tout cœur :

"Après trois ans d'existence, cette Chambre de Commerce manifeste la même vitalité et la même activité qu'à ses débuts. Comme par le passé, elle s'est vivement intéressée aux questions d'utilité pratique qui touchent au commerce de notre province, et ce Conseil constate avec une certaine fierté que les opinions exprimées par cette Chambre ont été écoutées par les corps publics.

"Durant l'année qui vient de s'écouler, elle a prouvé, non-seulement à Montréal, mais encore à l'étranger, qu'elle exerçait une influence sérieuse; à preuve, entre autres, l'unanimité de la convention de Nicolet sur la question du chemin de fer de la rive Sud; le succès de sa déléation à Paris; dans la question des améliorations au havre; dans celle du colportage; dans l'affaire LeBourdais et dans beaucoup d'autres dont l'énumération serait trop longue.

"Au dedans de notre ville, les pavages en bois et autres entreprises exécutées dans le sens de ses opinions, sont aussi une preuve de son influence.

"Le nombre des membres actifs s'est maintenu durant la dernière année, et le Conseil conserve l'espoir de le voir grandir davantage.

"Le Conseil se croit en conséquence justifiable de faire un appel chaleureux à tous les marchands et industriels du district pour qu'ils s'inscrivent comme membres d'une institution qui ne peut que contribuer à leur prospérité.

"J. M. DUFRESNE,
Président."

La Chambre a tenu son assemblée générale annuelle mercredi soir, et a élu ses officiers pour l'année qui commence. Les élus sont :

Président, M. Damase Pariseau ;
Vice-Président, M. L. I. Boivin.

Membres du Conseil : MM. J. X. Perrault, L. E. Morin, jr, D. C. Brosseau, H. Laporte, Emile Lefort, N. Garand, F. D. Shallow, Jérémie Perrault, Thomas Gauthier, J. Contant, J. R. Savignac, J. B. A. Lanctot, Chas Desmarteau, C. L. Bossé, Gustave Piché, J. M. Fortier, Guillaume Boivin, Emm. St-Louis, J. M. Dufresne, G. W. Parent, E. H. Parent, C. L. Deloraine, Chas Catelli.

NOS INSTITUTIONS FINANCIÈRES.

DEPARTEMENT D'ÉPARGNES DES BANQUES

Dans l'article précédent nous disions que le total des dépôts au public s'élevait à 166 millions dont 132 millions dans les banques à fonds social, sur lesquels 42 millions sont déposés par le Gouvernement fédéral.

Il resté donc 127 millions déposés directement par le public dans les banques à fonds social et qui sont repartis comme suit :

Province de Québec.....	63 millions
Province d'Ontario.....	48 "
Nouvelle Ecosse.....	12 "
Nouveau Brunswick.....	1 1/2 "
Manitoba.....	1/2 "

Calombie Anglaise..... 2 " Total 127 millions

Dans cette comparaison entre les provinces et leurs épargnes disponibles, il ne faut pas perdre de vue que plusieurs banques de Montréal ont des succursales dans différentes parties de la province d'Ontario, la Banque de Montréal en a même dans toutes les provinces de la puissance; ces banques recueillent ainsi dans les autres provinces des dépôts probablement importants, qui paraissent au crédit de la Province de Québec dans l'état ci-dessus.

Comme les banques ne rendent pas public l'état des affaires de leurs succursales, il nous est impossible de départager ce surplus apparent, mais il est bien certain que les dépôts de la province de Québec ne doivent pas dépasser de beaucoup ceux de la province d'Ontario, même si on y ajoutait les 11 millions des deux banques d'Épargnes de Montréal et de Québec.

A part les dépôts que certaines banques de Montréal reçoivent des autres provinces, il y a aussi ceux qui proviennent d'Angleterre et d'autres familles qui habitent l'Europe ou les États-Unis, et qui prouvent un chiffre important.

Nous sommes donc sous l'impression que, s'il était possible de soustraire du chiffre accusé par la province de Québec, les dépôts de provenance étrangère, la Province d'Ontario avec ses 50 millions d'épargnes occuperait le premier rang sur la liste.

Le capital réuni des banques est de 60 millions, les dépôts reçus du public sont de 127 millions soit le double de leur capital; ceci offre encore un autre point de comparaison entre provinces qui ne manque pas d'intérêt :

	Capital.	Dépôts.
Québec.....	35 mill.	63 mill.
Ontario.....	18 "	48 "
N.-Ecosse.....	4 1/2 "	12 "
N.-Brunswick.....	1 1/2 "	1 1/2 "
Manitoba.....	1/2 "	1/2 "
Colombie.....	2 1/2 "	2 "

Malgré les dépôts que la province de Québec reçoit d'ailleurs et qui sont très importants, cependant nos banques ne reçoivent pas en dépôts le double de leur capital, pendant que dans Ontario elles reçoivent près de trois fois le montant de leur capital et dans la Nouvelle Ecosse la même proportion.

Ici, dans la Province de Québec nous avons sept banques canadiennes françaises à proprement parler, lesquelles réunies ont un capital d'environ 4 1/2 millions, 1/2 de million de réserve, et reçoivent du public 10 millions de dépôts, soit en tout environ 15 millions disponibles pour les besoins de notre commerce.

Les banques anglaises de la Province ont 30 millions de capital, 11 1/2 millions de réserve et 53 millions de dépôts, soit un total de 94 1/2 millions à la disposition de leurs clients.

La population anglaise de la province de Québec commande donc six fois plus de capital que n'en possèdent les Canadiens français; il n'y a rien d'étonnant si leur commerce est prospère, si le haut commerce, le commerce d'importation et d'exportation et l'industrie sont entre leurs mains.

Nous n'avons que le sixième de leur capital pour répondre aux besoins d'une population beaucoup plus nombreuse, possédant des ressources même trop limitées pour suffire aux besoins du commerce purement local.

Il n'y a donc encore rien d'étonnant si nous n'avons plus une seule maison d'importation ou d'exportation qui puisse soutenir la comparaison avec les maisons anglaises.

Nous n'avons pas le capital disponible requis pour la concurrence avec chaces de succès.

Federal Telephone Co'y

INGENIEURS ET FABRICANTS de toutes sortes d'Appareils Téléphoniques. Estimes fournis pour la pose de lignes privées, de bureaux et réseaux locaux et d'échanges. Seuls manufacturiers au Canada du Téléphone Système "LAW" le plus parfait système de téléphone. JAMES WRIGHT, Gérant. WM. CASSILS, Président.

Canadian Elec. Mfg. Co.

Fournitures et Posages d'Appareils Electriques. Sonneries, Indicateurs, Instruments d'Electricité médicales et de chirurgie. Réparations de toutes sortes. Nouveau système de Téléphones pour résidences, manufactures, entrepôts, institutions, etc, etc. M. F. JANNARD, Gérant.



UNE SESSION

De la Cour du Banc de la Reine ayant juridiction criminelle dans et pour le district de Montréal, se tiendra au Palais de Justice, en la cité de Montréal, Samedi, le premier jour de Mars prochain, à 10 heures a.m.

EN CONSÉQUENCE, JE DONNE AVIS PUBLIC à tous ceux qui auront à poursuivre aucune personne maintenant détenue dans la prison commune de ce district et à toutes les autres personnes qu'elles y soient présentes.

JE DONNE AUSSI AVIS à tous les Juges de Paix, Coroners et Officiers de la Paix pour le district susdit, qu'ils aient à s'y trouver avec tous les records. PIERRE J. O. CHAUVEAU, Shérif.

Bureau du Shérif, Montréal, 12 février 1890.

Hotel Criterion!

J. D. LACASSE, Propriétaire 27-29, Rue St-Gabriel MONTREAL

ALLEZ AU CRITERION! Pour vendre vos Propriétés Annoncez-les dans

LE PRIX COURANT

La Banque du Peuple

AVIS

L'assemblée générale annuelle aux actionnaires de la Banque du Peuple, aura lieu aux bureaux de la Banque, rue St-Jacques, LUNDI le 3 Mars prochain, à 3 heures p.m. conformément aux 16 et 17e clauses de l'Acte d'incorporation.

Par ordre du bureau des Directeurs, J. S. BOUSQUET, Caissier. Montréal, 28 jan. 1890.

La Banque du Peuple

DIVIDENDE No. 107 Les Actionnaires de la Banque du Peuple sont par les présentes notifiés qu'un dividende semi-annuel de trois pour cent pour les six mois courants, a été déclaré sur le fonds-capital, et sera payable au bureau de la Banque, LUNDI, le 3 Mars prochain et les jours suivants. Le livre de transfert sera fermé du 15 au 28 février inclusivement. Par ordre du Bureau des Directeurs, J. S. BOUSQUET, Caissier. Montréal, 28 jan. 1890.

LA BANQUE JACQUES-CARTIER

Bureau principal, Montréal. CAPITAL PAYÉ - - - \$500,000 RÉSERVE - - - 140,000 DIRECTEURS: Alph. Desjardins, M.P., président. A. S. Hamelin, vice-président. John L. Cassidy, Lucien Huot. A. L. de Martigny. Bureau principal: A. de Martigny, directeur gérant. D. W. Brunet, assistant-gérant. R. St Germain, inspecteur. Agences: Beauharnois, H. Dorion, gérant. Drummondville, J. E. Girouard, gérant. Fraserville, J. F. Pelland, gérant. Plessisville, Chèvrenlis et Lacerte, gérant. St-Basile, Québec, N. Dion, gérant. St-Hyacinthe, A. Léonard, gérant. St-Simon, D. Denis, gérant. Valleyfield, L. de Martigny, gérant. Victoriaville, A. Marchand, gérant. Ste-Cunégonde, Mont, G. N. Ducharme, gér. St-Jean-Baptiste, " L. G. Duchasse, gérant. Rue Ontario, " C. H. Guilmond, gér. Laurentides, Q. A. Boyer, gérant. St-Henri, Q. F. St. Germain, gérant. Corresp. à Londres, Glyn, Mills, Currie & Co. à Paris, Crédit Lyonnais. à New-York, Nat. Bk. of Republic.

Banque d'Hochelaga

Capital versé - - - \$710,100 Réserve - - - 125,000 F. X. St Charles, président. M. Laurent, vice-président. R. Bickerdike, Chas. Chaput et J. D. Rolland Directeurs. M.-J. A. Prendergast, caissier. Bureau Principal - - - MONTREAL Succursales: Gervais, Trois-Rivières - - - H. N. Boire Joliette - - - J. H. Ostigny Sorel - - - A. A. Larocque Valleyfield - - - S. Fortier Abattoirs de l'Est - - - Wm. Ferguson Vankleek Hill, Ont. - - - Correspondants: Londres, Ang., The Clydesdale Bank, limited Paris, France, Le Crédit Lyonnais. New-York, The National Park Bank. Boston, The Maverick National Bank. Collections dans tout le Canada aux taux les plus bas. Emet des crédits commerciaux et des lettres circulaires pour les voyageurs, payables dans toutes les parties du monde.

Banque Ville-Marie

BUREAU PRINCIPAL, MONTREAL. Capital souscrit - - - \$500,000 DIRECTEURS: W. WEIR, prés., J. G. DAVIE, vice-prés. W. STRACHAN, GODF. WEIR et U. GARAND. UBALDE GARAND, caissier. SUCCURSALES: Berthier, Hull, Lachute, Louiseville, Nicolet, St. Césaire, St. Jérôme. -Département de l'Épargne: Bureau Principal, Hochelaga et Pointe St. Charles, Montréal. Agents à New-York: The National Bank of the Republic.